

## **Demande de proposition**

**Navire affrété de recherche scientifique capable de mener une étude sur les mammifères marins et les impacts possibles des déversements d'hydrocarbures par les navires pour Pêches et Océans Canada (MPO) – Golfe du Saint-Laurent**

### **Description :**

Pêches et Océans Canada (MPO) recherche un navire de recherche affrété (navire et équipage) pour mener des missions scientifiques dans le golfe du Saint-Laurent au sud de l'île d'Anticosti le long des côtes du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Cette mission scientifique est axée sur 1) l'établissement d'un relevé de la baleine noire de l'Atlantique Nord, de sa répartition et des facteurs qui influent sur la répartition de ses proies; et 2) l'impact possible des déversements d'hydrocarbures causés par des navires sur les habitants.

Le besoin concerne un navire de recherche affrété (navire et équipage) pour une durée de 28 jours entre le 06 Aout 2019 et le 03 Septembre 2019. La mobilisation du navire s'effectuera à Rimouski, QC puis il se rendra vers la zone de recherche (golfe du Saint-Laurent au sud de l'île d'Anticosti le long des côtes du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse). La démobilisation se déroulera à Rimouski, QC ~~HOB~~ une fois la mission de recherche terminée.

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION – CRITÈRES OBLIGATOIRES ET DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX

### CRITÈRES OBLIGATOIRES

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	<b>Satisfait aux critères O/N</b>	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<b>Certification et documentation du navire</b>		
<b>O1</b> Le soumissionnaire doit fournir une copie inconditionnelle et valide du certificat de sécurité de Transports Canada - convention du navire avec une zone de commerce de la classe 1 proche du littoral ou son équivalent international, pendant la durée du contrat. La conformité à cette exigence de certification est sujette à vérification par le Canada pendant la période d'évaluation de la soumission (le certificat doit être valide à la clôture de la soumission) et après l'attribution du contrat (le certificat doit être valide pour la durée du contrat).		
<b>O2.</b> Le soumissionnaire doit fournir une copie valide du certificat de gestion de sécurité de Transports Canada (ou d'un organisme reconnu) pour le navire, ou l'équivalent international. Le respect de cette exigence de certification fera l'objet d'une vérification par le Canada au cours de la période d'évaluation de la soumission (le certificat doit être valide au moment de la clôture des soumissions) et après l'attribution du contrat (le certificat doit être valide pendant toute la durée du contrat).		
<b>O3.</b> Le soumissionnaire doit fournir une copie valide du certificat d'équipement de sécurité de Transports Canada (ou d'un organisme reconnu) pour le navire, ou un certificat équivalent international. Le respect de cette exigence de certification fera l'objet d'une vérification par le Canada au cours de la période d'évaluation de la soumission (le certificat doit être valide au moment de la clôture des soumissions) et après l'attribution du contrat (le certificat doit être valide pendant toute la durée du contrat).		

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	Satisfait aux critères O/N	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<p><b>04.</b> Le soumissionnaire doit fournir les documents d'un courtier d'assurance ou d'une compagnie d'assurance autorisés à faire des affaires au Canada indiquant que le soumissionnaire, si le contrat lui est attribué à la suite de l'appel d'offres, peut être assuré conformément à toutes les conditions, y compris les exigences en matière d'assurance.</p>		
<p><b>05.</b> Le soumissionnaire doit fournir une preuve (copie) que le ou les capitaines du navire possèdent un certificat de compétence valide qui respecte ou dépasse les exigences de l'opération en ce qui concerne la taille (jauge brute) du navire et la zone de travail (classe côtière 1 ou internationale). équivalent). La conformité à cette exigence de certification est sujette à vérification par le Canada pendant la période d'évaluation de la soumission (le certificat doit être valide à la clôture de la soumission) et après l'attribution du contrat (le certificat doit être valide pour la durée du contrat).</p>		
<p><b>06.</b> Le soumissionnaire doit fournir la preuve (copie des certificats) que tous les membres de l'équipage détiennent des certificats A1 valides du programme Fonctions d'urgence en mer (FUM) ou respectent les normes de formation, de délivrance des brevets et de veille (sécurité de base STCW). Le respect de cette exigence de certification fera l'objet d'une vérification par le Canada au cours de la période d'évaluation de la soumission (le certificat doit être valide au moment de la clôture des soumissions) et après l'attribution du contrat (le certificat doit être valide pendant toute la durée du contrat).</p>		
<b>Renseignements sur le navire</b>		
<p><b>07.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire est équipé pour fonctionner en continu pendant une période pouvant atteindre 14 jours (p. ex., autonomie et rayon d'action du navire, provisions, distillation d'eau, etc.).</p>		

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	Satisfait aux critères O/N	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<p><b>O8.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire peut accueillir, au minimum, les membres du personnel scientifique (14 personnes, hommes et femmes) requis pendant la durée de la mission. Cela comprend ce qui suit :</p> <p><b>O8.1.</b> fournir des installations de couchage (minimum de 14 couchettes et maximum de 4 personnes par cabine);</p> <p><b>O8.2.</b> fournir au moins trois repas par jour à bord;</p> <p><b>O8.3.</b> fournir l'eau potable, les toilettes, les lavabos, les douches et l'eau chaude;</p>		
<p><b>O9.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire est doté d'un nombre suffisant de dispositifs de sauvetage pour l'équipage et tous les membres du personnel scientifique.</p>		
<b>Équipement scientifique</b>		
<p><b>O 10.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire est équipé d'un système d'échantillonnage d'eau destiné à l'océanographie, comprenant :</p> <p><b>O10.1</b> un système de mise à l'eau et de récupération – une grue maritime ou un cadre en A pour mettre à l'eau et récupérer l'ensemble à rosette CTP;</p> <p><b>O10.2</b> un treuil muni d'un câble électromécanique d'au moins 800m (2600 ft);</p> <p><b>O10.3</b> un bloc de dosage et un réa;</p> <p><b>O10.4</b> un espace de travail dédié (2 m x 2m) sur le pont pour pouvoir manipuler la rosette avant sa mise à l'eau et récupérer les bouteilles de prélèvement une fois la rosette ramenée à bord.</p>		

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	Satisfait aux critères O/N	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<p><b>O11.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire est muni d'un système de mise à l'eau et de récupération permettant le déploiement et la récupération du système remorqué du MPO au-dessus de la poupe. Ce système doit comprendre ce qui suit :</p> <p><b>O11.1</b> un châssis en A et/ou une grue maritime;</p> <p><b>O11.2</b> un bloc de dosage ou un réa;</p> <p><b>O11.3</b> un treuil muni d'un câble électromécanique de 1 200 m (4 000 pi) (six conducteurs).</p> <p>REMARQUES : Si aucun treuil n'est disponible, il faut prévoir un espace pour l'installation d'un treuil fourni par le MPO répondant aux spécifications suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. poids de 3 000 kg (6 600 lb);</li> <li>2. le socle du treuil mesure 2,125 m (83,7 po) x 2,125 m (83,7 po) avec trous de boulon de 1/2 po de diamètre, mais peut aussi être soudé au pont;</li> <li>3. doit être alimenté par une tension de 480 V triphasée de 30 ampères. Le soumissionnaire doit fournir un croquis de la disposition générale du navire et indiquer l'endroit où le treuil du MPO serait installé.</li> </ol>		
<p><b>O12.</b> Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le navire est équipé d'une grue maritime télescopique ou à flèche articulée et en définir les spécifications. Les exigences minimales du MPO sont les suivantes :</p> <p><b>O12.1.</b> hauteur de levée au-dessus de la lisse du navire de 10 m;</p> <p><b>O12.2.</b> portée de 2 m en dehors du navire;</p> <p><b>O12.3.</b> un câble de grue qui se rend jusqu'à la ligne de flottaison.</p>		

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	Satisfait aux critères O/N	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<p><b>O13.</b> Le soumissionnaire doit être en mesure de démontrer que le navire dispose d'un espace total sur le pont d'au moins 420 60 m<sup>2</sup> (4 300 645 pi<sup>2</sup>) (espace pour le conteneur réfrigéré [Reefer] non inclus [voir O16]);</p>		
<b>Exigences en matière de pont</b>		
<p><b>O14.</b> Le bateau doit être équipé de deux (2) tables d'incubation sur le pont principal de 1 100 litres (300 gallons) à la disposition du personnel du MPO. Dimensions des tables : 0,6 m de profondeur x 1,5 m de largeur x 1,7 m de longueur (2 pi de profondeur x 5 pi de largeur x 5,5 pi de longueur)</p> <p><b>O14.1</b> Le navire doit disposer d'un endroit où se raccorder à une canalisation d'eau de mer propre sur le pont principal pour alimenter les incubateurs.</p> <p><b>O14.2</b> Eau de mer propre pour le lavage des filets.</p>		
<p><b>O15.</b> Le soumissionnaire doit démontrer que le navire est équipé d'un conteneur réfrigéré (Reefer) de 6 m (20 pi) (ou qu'il y a suffisamment d'espace pour en installer un fourni par le MPO). Si le conteneur Reefer est fourni par le MPO, le soumissionnaire doit s'assurer que le navire est en mesure de fournir les éléments suivants :</p> <p><b>O15.1</b> l'alimentation électrique;</p> <p><b>O15.2</b> un moyen de fixer le conteneur au pont.</p>		
<b>Espace et équipement scientifique auxiliaire</b>		
<p><b>O16</b> Le soumissionnaire doit démontrer que le navire dispose d'un espace pour accueillir un zodiac fourni par le MPO répondant aux spécifications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zodiac Hurricane 590</li> <li>• Longueur 5.9m</li> <li>• largeur 2,43m</li> <li>• Hauteur 4m</li> <li>• Poids 664kg</li> </ul> <p><b>O16.2.</b> Le navire doit être en mesure de mettre le bateau à la mer jusqu'à la mer maximale de Beaufort 3.</p>		

CRITÈRES OBLIGATOIRES	Satisfait aux critères O/N	RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).
<b>Espaces de laboratoire</b>		
<p><b>O17.</b> Le soumissionnaire doit démontrer que le bateau est équipé d'un espace de laboratoire intérieur et/ou conteneurisé sur le pont pour le traitement des échantillons d'une superficie totale minimale d'espace de laboratoire de 40 m<sup>2</sup> (420 pi<sup>2</sup>), qui doit comprendre ce qui suit :</p> <p><b>O17.1</b> des postes de travail pouvant servir à l'extraction et à la préparation des échantillons d'eau;</p> <p><b>O17.2</b> au moins un (1) évier dans l'espace de laboratoire : il devra être alimenté en eau douce et en eau de mer propre. L'évier doit permettre d'éliminer l'eau de mer.</p> <p><b>O17.3</b> une (1) hotte certifiée;</p> <p><b>O17.4</b> un congélateur de -80 °C et -20 °C offrant un espace d'entreposage d'au moins 0,5 m<sup>3</sup> (16 pi<sup>3</sup>) ou le navire doit disposer de suffisamment d'espace pour pouvoir installer un congélateur de -80 °C et -20 °C de volume équivalent fourni par le MPO;</p> <p><b>O17.5</b> l'électricité dans tous les laboratoires;</p> <p><b>O17.6</b> l'accès à un réseau local accessible partout sur le navire permettant de raccorder les ordinateurs du MPO. Ainsi que l'accès aux données de navigation (c.-à-d. NEMA) indiquant au minimum la vitesse et la position;</p> <p><b>O17.7</b> un système de sonorisation publique et un moyen de communication (par exemple, téléphone, radio UHF, etc.) dans chaque laboratoire;</p>		
<p><b>O18.</b> Un espace sec réservé à l'entreposage et à la préparation des drones en vue de l'observation des baleines. L'espace minimum requis est de 3 m<sup>2</sup> (32 pi<sup>2</sup>).</p>		

<b>CRITÈRES OBLIGATOIRES</b>	Satisfait aux critères O/N	<b>RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE (la réponse doit renvoyer à la preuve pertinente dans la proposition du soumissionnaire et/ou la documentation annexée).</b>
<b>O19.</b> Le soumissionnaire doit démontrer que le bateau est équipé d'une zone réservée à l'entreposage des marchandises dangereuses pour le stockage des produits chimiques utilisés pendant la mission. Le secteur des Sciences a besoin d'un espace de 5 m <sup>3</sup> (15 pi <sup>3</sup> ).		
<b>Transducteurs embarqués sur le navire</b>		
<b>O20.</b> Le navire doit être équipé d'un profileur de courant à effet Doppler (ADCP) de 150 kHz monté sur la coque pouvant être utilisé pendant toute la durée de la mission.		
<b>O23.</b> Le soumissionnaire doit démontrer que le bateau est muni d'un échosondeur de coque en mesure de sonder l'eau jusqu'à une profondeur d'au moins 1 000 m avec un affichage graphique et une sortie de données de profondeur sérielle de National Marine Electronics Association (NMEA).		